

Ateliers de langue portugaise

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français, Portugais
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V2PLOEP

Présentation

1. Grammaire (1h TD) : Consolidation et approfondissement des connaissances acquises. Les règles de l'accentuation. Mots homographes. Les pronoms compléments, relatifs et indéfinis. Les degrés de l'adjectif et sa position. Les adverbes. Emploi des principales prépositions (cont.). Le régime des verbes et adjectifs. L'infinitif personnel. L'expression du futur. Le conditionnel. La mésoclitique. Les participes passés. Modes et temps (cont.). Les temps composés du présent et du passé. La voix passive. La syntaxe du subjonctif (cont.) et de l'infinitif. Les périphrases verbales. Les propositions subordonnées : la cause, le temps, le but, la condition, la concession. De la phrase simple à la phrase complexe.

2. Pratique écrite (1h TD) : À partir de l'étude de documents écrits de différentes typologies textuelles, ce cours vise à consolider les connaissances grammaticales de base dans une perspective inter-langue portugais/français. Les exercices de compréhension et production textuelle ont pour but l'enrichissement lexical et la maîtrise des structures fondamentales pour l'expression écrite en langue portugaise. Le travail de structuration en articulation textuelles sera consolidé par le biais d'exercices de rédaction tels que la synthèse et le commentaire.

3. Pratique orale (1h TD) : Mise en forme physique et orale du discours. Exercices de compréhension et d'expression orale, compréhension des enregistrements multimédia, débats autour de sujets d'actualité, présentation et argumentation d'un thème.

Évaluation

- **Contrôle continu** : 1. Exercices écrits et partiel ; 2. Travaux écrits ; 3. Exercices oraux.
- **Contrôle dérogatoire** : 1. Épreuve écrite ; 2. Épreuve écrite ; 3. Épreuve orale.
- **Contrôle de seconde chance** : 1. Épreuve écrite ; 2. Épreuve écrite ; 3. Épreuve orale.

Compétences visées

Compétences disciplinaires et linguistiques

Bibliographie

- CARREIRA, Maria Helena Araújo et BOUDOY, Maryvonne, *Le portugais du Portugal et du Brésil de A à Z*, Paris, Hatier, 1993 ;
- CUNHA, Celso et Lindley CINTRA, *Nova gramática do português contemporâneo*, Lisbonne, Sá da Costa, 1984 ;
- FREIRE, N. A., *12 000 verbes portugais et brésiliens*, Paris, Hatier, Bescherelle, 1993 ;
- LOPES, Fátima Carvalho ; FARINA, Hací Maria Longhi, *Grammaire active du Portugais*, Paris, Le Livre de Poche, 1992 ;
- OLIVEIRA, Luisa et Leonor SARDINHA, *Saber português hoje : gramática pedagógica da língua portuguesa*, Lisboa, Didáctica, 2005.
- ROSA, Leonel Melo, *Vamos lá continuar!*, Lisbonne, Lidel, 2011 ;
- ROSA, Leonel Melo, *Vamos lá continuar!*, Lisbonne, Lidel, 2011 ;
- TEYSSIER, Paul, *Manuel de la langue portugaise (Portugal-Brésil)*, Paris, Klincksieck, 1976.